

ACTIVITÉS DU CONSEIL DE L'EUROPE DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Enseigner l'histoire, ancrer la démocratie

INTRODUCTION

Les travaux du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire reposent sur le principe selon lequel la compréhension du passé est essentielle à la construction d'un avenir commun, à la promotion des démocraties européennes et au renforcement d'une citoyenneté démocratique active. La Division de l'enseignement de l'histoire promeut un enseignement et un apprentissage de l'histoire fondés sur la multiperspectivité pour favoriser le développement de la réflexion critique, de l'empathie et des compétences démocratiques chez les apprenantes. Cette approche contribue à la sauvegarde des principes adoptés par le Conseil de l'Europe, de la *Convention culturelle européenne (1954)* à la *Déclaration de Reykjavík (2023)*.

Au sein de l'Organisation, l'enseignement de l'histoire s'articule autour des trois grands piliers suivants :

- 01 Activités normatives** : les programmes intergouvernementaux sur l'enseignement de l'histoire, la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité couvrent l'ensemble des 46 États membres du Conseil de l'Europe.
- 02 Recherche et collecte de données** : L'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHE) en tant qu'accord partiel élargi mène des travaux de recherche sur l'enseignement de l'histoire au sein de ses États membres, afin d'offrir une meilleure compréhension des diverses manières dont l'histoire est enseignée et apprise.
- 03 Activités de coopération** : la Division gère le Laboratoire transnational pour la coopération et l'enseignement de l'histoire (HISTOLAB) et mène avec les États membres des activités bilatérales qui peuvent prendre la forme de séminaires, de symposiums, d'ateliers ou de sessions de formation.



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

POURQUOI L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE EST IMPORTANT

L'histoire a longtemps été instrumentalisée, déformée et manipulée par divers acteurs pour nuire aux sociétés démocratiques. Ces dernières années, rien ne l'a illustré plus clairement que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Aujourd'hui plus que jamais, l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire sont indispensables pour favoriser la compréhension des valeurs communes des États membres du Conseil de l'Europe. En effet, en nous permettant d'acquérir des compétences telles que la réflexion critique, ils contribuent à la protection de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit, ainsi qu'à la lutte contre des phénomènes comme la désinformation et la discrimination.

Dans le même temps, notre rapport au passé évolue rapidement. Les nouveaux outils numériques, notamment, représentent à la fois des opportunités et des défis pour l'enseignement de l'histoire, des évolutions telles que l'intelligence artificielle générative ayant un profond impact sur la manière dont les apprenants abordent l'histoire et renforçant des phénomènes tels que la désinformation. Dans les cours d'histoire, des méthodes fondamentales, comme l'analyse des sources, conservent une place importante, mais les nouveaux outils à disposition peuvent être utilisés en complément et améliorer les outils traditionnels.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DE QUALITÉ

Les activités que mène le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'enseignement de l'histoire s'inscrivent dans le cadre politique et juridique de l'Organisation, de la Convention culturelle européenne (1954) à la Déclaration de Reykjavik (2023); elles sont également influencées par la réflexion en cours concernant une nouvelle recommandation sur l'enseignement de l'histoire à l'ère numérique. Tels sont les piliers sur lesquels reposent nos priorités stratégiques, exposées ci-après :

Renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des faits

- Développer la recherche par le biais de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHE) afin d'éclairer les politiques nationales et de combler le fossé entre la recherche universitaire et l'enseignement en salle de classe.
- Utiliser des données analytiques pour améliorer la qualité et le caractère inclusif et démocratique de l'enseignement de l'histoire.

Consolider les cadres normatifs et les ressources pratiques

- Promouvoir les principales recommandations du Conseil de l'Europe relatives à la mémoire et à un enseignement de l'histoire de qualité, et établir des normes pour une intégration responsable des technologies numériques et de l'intelligence artificielle (IA) dans l'enseignement de l'histoire, en vue de garantir que ces dernières seront utilisées dans le respect des principes de la démocratie et des droits humains.

Parallèlement, la nature de notre mémoire historique commune évolue : par exemple, la disparition des témoins directs de l'Holocauste au XXI^e siècle montre que la mémoire n'est pas figée et qu'elle doit être continuellement entretenue.

Dans ce contexte de changement, un soutien global doit être apporté à la fois aux apprenantes et aux enseignantes afin de leur permettre d'acquérir des compétences pertinentes et d'aborder l'histoire de façon constructive et responsable. L'enseignement de l'histoire est aussi soumis à diverses contraintes. Par exemple, les enseignantes d'histoire sont préoccupées par la surcharge des programmes scolaires et le manque de temps pour les traiter, par la pression liée aux examens et par l'accès à des ressources de qualité. Bon nombre d'entre eux notent un décalage entre ce qui leur paraît important et ce qui se passe concrètement dans les salles de classe. En outre, il existe souvent un fossé entre la recherche universitaire en histoire et l'enseignement de cette matière à l'école, qu'il se reflète dans les programmes scolaires, les ressources ou les méthodes. Cet état de fait souligne qu'il est nécessaire non seulement de continuer à mener des recherches sur la manière dont l'histoire est enseignée et apprise, mais aussi de mettre en place des plateformes permettant aux différentes parties prenantes d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques.



➤ RAPPORT GÉNÉRAL 2023 DE L'OHE

Principales conclusions

- Lutter contre les risques liés à la désinformation induite par l'IA, tout en promouvant les outils numériques qui favorisent la réflexion critique sur l'histoire.
- Doter les enseignantes de ressources pratiques, notamment de guides sur la multiperspectivité, la réflexion critique et la désinformation.

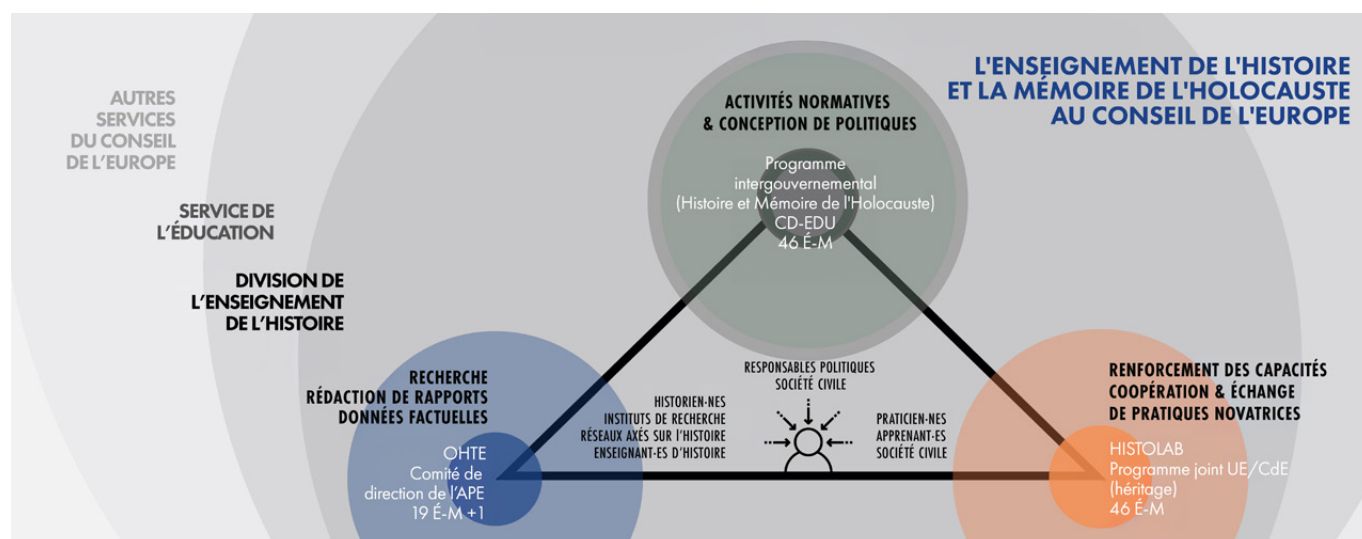
Encourager l'innovation, le dialogue et la coopération

- Faciliter les échanges entre les responsables politiques, le monde de la recherche, le corps enseignant et la société civile dans le cadre des Forums sur l'enseignement de l'histoire, des activités HISTOLAB et des Conférences annuelles de l'OHE.
- Renforcer les partenariats entre les secteurs de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle pour favoriser la résilience de la démocratie.

Promouvoir la conscience historique et la vigilance démocratique

- Passer d'une approche statique de la mémoire à une approche dynamique de l'histoire.
- Doter les apprenantes des compétences nécessaires pour analyser les récits historiques de façon critique et ne pas tomber dans le piège de la manipulation, favorisant ainsi une vigilance permanente face aux menaces qui pèsent sur la démocratie.

LES TROIS GRANDS TYPES D'ACTIVITÉS DE LA DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE



Recherche et collecte de données

- 01 Le **rapport général** et les **rapports thématiques** de l'OHE rendent directement compte des points de vue et des besoins des parties prenantes et des bénéficiaires. Ainsi, dans le cadre du premier Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe, par exemple, les points de vue de 6 521 enseignant·es exerçant partout en Europe sur l'enseignement de l'histoire dans leur pays ont été collectés.
- 02 Les recherches menées par l'OHE permettent d'avoir une vision plus claire de divers aspects de l'enseignement de l'histoire dans les États membres de l'Observatoire, des programmes scolaires aux ressources, en passant par les méthodes pédagogiques et les examens. Les données quantitatives et qualitatives collectées peuvent éclairer les politiques et les pratiques mises en œuvre par les autorités éducatives, les instituts de formation des enseignant·es et les établissements scolaires.
- 03 Tous les États membres du Conseil de l'Europe sont encouragés à adhérer à l'OHE afin de contribuer à ses travaux de recherche et à la diffusion de bonnes pratiques.

Recommandations, lignes directrices et ressources

- 01 Les recommandations soulignent l'importance politique de l'enseignement de l'histoire et constituent des cadres permettant aux États membres de mettre en œuvre un enseignement de l'histoire de qualité. Elles fournissent notamment un soutien transversal pour des programmes concernant des domaines prioritaires tels que la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité.
- 02 Le principe de la multiperspectivité, le **Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie** et les **Principes et lignes directrices « Pour un enseignement de l'histoire de qualité au XXI^e siècle »** sont autant d'outils pouvant guider les autorités chargées de l'éducation à tous les niveaux.
- 03 Des ressources telles que le **manuel à l'usage des enseignants sur la multiperspectivité dans l'enseignement de l'histoire** ou la **Boîte à outils HISTOLAB sur la désinformation et les fake news** peuvent être utilisées directement par les enseignant·es dans les classes ou d'autres contextes.

Coopération et échange de connaissances

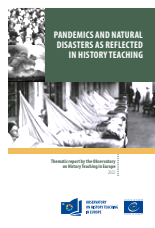
- 01 Les Forums annuels sur l'enseignement de l'histoire, organisés dans le cadre du programme intergouvernemental, donnent aux responsables politiques, aux universitaires, aux organisations de la société civile, aux apprenant·es et à d'autres parties prenantes la possibilité de parler de l'enseignement de l'histoire et de la manière dont celui-ci peut être amélioré. Les discussions tenues dans ce contexte servent de rampe de lancement ; elles incitent les autorités nationales et régionales à agir en adoptant des mesures visant à renforcer le soutien à la liberté académique et à l'accès aux archives, par exemple.
- 02 Le **Hub HISTOLAB** est une plateforme d'échange entre les enseignant·es, les chercheur·es, les représentant·es de la société civile et d'autres parties prenantes ; il permet de jeter des ponts entre l'apprentissage formel et non formel et de développer les possibilités d'apprentissage sur site (dans le cadre de l'éducation muséale, par exemple).
- 03 Les Conférences annuelles de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe, ainsi que les séminaires et les symposiums organisés aux niveaux national et international, permettent aux responsables politiques de mettre en commun leurs connaissances et leurs bonnes pratiques. Parmi les événements ayant récemment eu lieu dans ce contexte, citons par exemple la table ronde sur l'héritage du soulèvement national slovaque, organisée en coopération avec la Représentation permanente de la République slovaque auprès du Conseil de l'Europe, le séminaire d'Athènes intitulé « Antisémitisme et antisiganisme : racines historiques et héritages post-Holocauste », les symposiums sur l'enseignement de l'histoire à Belgrade, ou encore les débats sur l'histoire tenus dans le cadre du **Forum mondial de la démocratie**.



#HistoryAtHeart

LECTURES & RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

↳ OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE EN EUROPE



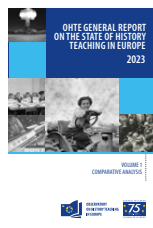
↳ 2022

Rapport thématique sur les « Pandémies et catastrophes naturelles telles que reflétées dans l'enseignement de l'histoire »



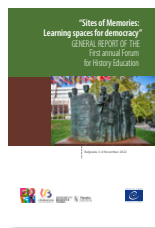
↳ 2023

Enseigner l'histoire, ancrer la démocratie : exposition s'accompagnant d'une brochure sur l'évolution de l'enseignement de l'histoire au Conseil de l'Europe



↳ 2024

Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe et infographie



↳ 2022



↳ CONSEIL DE L'EUROPE

Rapports sur les Forums annuels sur l'enseignement de l'histoire



↳ 2023

↳ CONSEIL DE L'EUROPE - 2018

Pour un enseignement de l'histoire de qualité au XXI^e siècle



↳ 2024

↳ CONSEIL DE L'EUROPE - 2018

La multiperspectivité dans l'enseignement de l'histoire : guide pour les enseignants



ÉTATS PARTICIPANTS

Tous les États membres du Conseil de l'Europe participent au programme intergouvernemental et aux activités de coopération. Les États membres de l'Accord partiel élargi sur l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe sont les suivants : Albanie, Andorre, Arménie, Chypre, Espagne, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Portugal, République de Moldova (Observateur), République slovaque, Serbie, Slovaquie, Türkiye et Ukraine.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES



↳ CM/REC(2022)5

Recommandation relative à la transmission de la mémoire de la Shoah et à la prévention des crimes contre l'humanité



↳ CM/REC(2020)2

Recommandation sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques



↳ CM/REC(2011)6

Recommandation relative au dialogue interculturel et à l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire



↳ CM/REC(2010)7

Recommandation sur la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme



↳ CM/REC(2001)15

Recommandation relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle



↳ CM/REC(1983)4

Recommandation concernant une meilleure sensibilisation à l'Europe dans les écoles secondaires

STRATÉGIE DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR L'ÉDUCATION 2024-2030 « PRIORITÉ AUX APPRENANTS »

L'enseignement de l'histoire est une composante à part entière de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024–2030, intitulée « Priorité aux apprenants » ; il contribue donc à ses trois piliers prioritaires, à savoir renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation, renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation et faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains. Il encourage l'adoption de programmes scolaires inclusifs, promeut la diversité et favorise l'innovation grâce à des projets tels que le **Prix HISTOLAB pour les projets scolaires innovants en matière d'enseignement de l'histoire**, les Journées européennes de l'innovation dans l'enseignement de l'histoire et d'autres initiatives de l'OEHE. Une grande importance est accordée aux principes transversaux de l'inclusion et de la participation, les apprenants contribuant activement à la manière dont l'histoire est enseignée. À l'avenir, les travaux de recherche, notamment le **Rapport général sur l'état de l'enseignement de l'histoire en Europe**, mettront davantage l'accent sur les points de vue des apprenantes, qui seront recueillis dans le cadre d'enquêtes et d'ateliers.



↳ PRIORITÉ AUX APPRENANTS

Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024–2030



↳ www.coe.int/education

↳ Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe

